



Conditions générales de vente.

Le seul fait d'envoyer un contrat de réservation par mail à l'ASBL « La Cabriole » entraîne sans réserve l'adhésion à ses conditions générales lesquelles prévalent sur les conditions générales de notre contractant.

Elles sont réputées connues et acceptées par confirmation sur le mail de réservation, soit par l'absence d'opposition écrite du client dans les 5 jours de la réception du 1er document qui est prêté à sa connaissance. Elles ne peuvent être contestées en cas de relations suivies.

Toutes nos factures sont payables au comptant, sans escompte.

En cas de non-respect des échéances de paiement et après en avoir informé le client l'ASBL « La Cabriole » peut suspendre ses prestations jusqu'au règlement complet des acomptes.

Dès l'inscription à une journée « à la Cabriole », un acompte de 100€ sera demandé. Seul le paiement de cet acompte confirmera et validera l'inscription.

Tout retard de paiement entraîne de plein droit l'exigibilité d'un intérêt de retard calculé au taux de 12 % l'an à partir de l'échéance. De plus le montant de la facture sera, de plein droit, majoré forfaitairement de 10 % avec un minimum de 75 €.

Toute réclamation concernant la facturation devra se faire par lettre recommandée dans les 5 jours suivant la réception de la facture. A défaut, elle sera considérée comme nulle et non avenue.

En aucun cas le client ne pourra évoquer un litige pour suspendre les paiements.

Le prix d'entrée à la Cabriole varie de 11 à 17 € par enfant selon les mois, ceci pour un minimum de 15 enfants. Ce forfait d'un minimum de 15 enfants est valable tant pour les groupes scolaires que pour les extra-scolaires. Pour les accompagnants, l'entrée est toujours gratuite.

2017 - 2018	Prix* (€/enfant)
Janvier	11
Février	11
Mars	13
Avril	17
Mai	17
Juin	17
Juillet	12
Août	12
Septembre	15
Octobre	15
Novembre	11
Décembre	11

* Les prix seront indexés annuellement, le 1^{er} septembre et ce, en tenant compte du pourcentage suivant : 2.5%.

Si le nombre d'enfants réellement présents le jour de l'excursion est inférieur à celui communiqué dans le bulletin d'inscription lors de la réservation, « La Cabriole » devra être prévenue 3 jours ouvrables avant la date de ladite excursion. Si « La Cabriole » n'est pas informée à temps de ce changement, la facturation portera sur le nombre d'enfants initialement inscrits via le bulletin d'inscription.

Si l'annulation de l'activité résulte du fait du client, hors cas de force majeure, les acomptes versés seront conservés par l'ASBL « La Cabriole » afin de compenser la perte financière subie ; si l'activité est postposée, l'acompte sera dès lors reporté sur la nouvelle planification de ladite excursion.

L'ASBL « La Cabriole » n'organise pas le transport des enfants vers « La Cabriole ». Le client est dès lors seul responsable du bon déroulement de celui-ci. Si ce transport ne peut avoir lieu et ce, quelle qu'en soit la raison, la totalité de l'acompte payé ne sera aucunement remboursé.

Les prix annoncés par l'ASBL « La Cabriole » pour les différentes activités comprennent une assurance de base auprès de la compagnie **La Baloise**.

En cas de litige les parties tenteront, si possible, de résoudre celui-ci par une médiation conformément au règlement de médiation du Centre Wallon de Médiation, en abrégé CWME, étant entendu qu'à défaut d'accord entre les parties, seuls les Tribunaux de Namur seront compétents.